

blissement d'une Chambre haute dans la province. On y bâcle, pour servir des fins de parti, des lois dont on ne connaît pas le sens et la portée, au grand dégoût de tous ceux qui ont à cœur les intérêts de cette province et qui voient comment les choses s'y passent.

Où en serait la province de Québec, sans une seconde Chambre ? Désirez-vous l'abolir ? Si on doit supprimer les secondes Chambres, commençons par les petites provinces, et si la chose émane de bons résultats, alors nous essaierons ailleurs. Mais je suis convaincu que, si vous consultez la province d'Ontario, vous verrez qu'il y a un fort sentiment en faveur de la création d'une seconde Chambre qui serait un frein à la législation actuelle, et qui est devenue nécessaire si l'on veut voir régner la prospérité, et l'industrie se développer dans cette province.

On s'est tellement étendu sur ce sujet que je ne veux pas entrer dans les détails, mais simplement donner mon opinion sur l'ensemble des questions qui nous sont soumises. Le discours du trône est tellement maigre qu'il est étonnant qu'on l'ait mis dans la bouche de Son Excellence. Le gouvernement n'y a apparemment rien dit des choses qu'il se propose de faire, et ce discours est si vide que certaines gens se demandent s'il valait la peine de convoquer le parlement pour discuter un pareil programme.

M. BRITTON : Je félicite le pays des heureux auspices sous lesquels s'ouvre la quatrième session du huitième parlement ; je vous félicite vous-même, M. l'Orateur, et je félicite le Gouverneur général de la manière éclatante dont a été saluée son arrivée dans le pays. Je ne puis passer à un autre sujet sans dire un mot du gouverneur qui vient de nous quitter après avoir gouverné le pays avec tant de respect pour notre constitution et après avoir fait tant de bien au Canada. Lui et sa digne épouse, la comtesse Aberdeen, sont retournés en Angleterre, mais nous pouvons nous féliciter en pensant qu'ayant connu plus intimement les affaires du pays, ils nous seront encore très utiles.

J'aurais désiré—et c'est sans doute le sentiment de plusieurs membres de cette Chambre—j'aurais désiré, dis-je, voir convoquer le parlement un peu plus tôt. Je suppose, cependant, que les ministres n'ont pu le faire, et qu'il ne nous reste qu'à accepter la situation. Pendant les vacances un membre de cette Chambre me disait—et l'idée me sourit assez, bien que je ne sache pas de quelle manière on pourrait la réaliser—que le parlement devrait s'assembler à une date fixée d'avance et toujours la même chaque année, de sorte que les députés pourraient se préparer pour la session, sans trop d'inconvénients. Quoi qu'il

en soit, nous sommes réunis et devons être prêts à nous mettre à l'œuvre.

Le gouvernement croît de plus en plus,—et je l'en félicite,—non seulement dans l'estime des membres de cette Chambre, mais aussi dans l'estime du pays. Nous nous rappelons tous qu'en 1896, on a fait de nombreuses prédictions au sujet du gouvernement. Certains membres de la gauche, qui se croyaient clairvoyants, ont prédit que le gouvernement ne pourrait durer plus d'une session. A la fin de la première session, on a prolongé le délai en disant : "Vous verrez lorsqu'on arrivera au travail sérieux d'une nouvelle session. Les conservateurs ont l'instinct du gouvernement et les libéraux devront partir bientôt." Mais les sessions de 1896, de 1897 et de 1898 sont passées et nous commençons la session de 1899, et le gouvernement veut et peut défendre sa politique, lorsque tout le monde admet que nous sommes dans une condition prospère.

Les membres de l'opposition ont dirigé leurs attaques surtout contre trois membres de l'administration, le ministre des Travaux publics (M. Tarte), le ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Blair), et le ministre de l'Intérieur (M. Sifton). Les honorables membres de la gauche n'ont pas craint de dire, tant dans cette enceinte qu'an dehors, que ces hommes étaient corrompus et voulaient plonger leurs bras jusqu'au coude,—selon l'expression dont on s'est servi ce soir,—dans les coffres de l'Etat et qu'ils ne voulaient et ne pouvaient que faire des choses louches et ténébreuses.

Mais dans une précédente occasion, lorsqu'on a demandé aux accusateurs de préciser, de porter une accusation formelle, ils ont battu en retraite et ont affirmé, devant le comité chargé de faire une enquête sur le marché fait avec le chemin de fer du comté de Drummond—qu'ils n'avaient jamais porté de pareilles accusations, mais que ces accusations étaient le fait d'autres personnes. Et malgré cela l'honorable député de York-ouest (M. Wallace) n'a pas hésité à appeler ce marché non seulement "le coup du Drummond", mais le "vol du Drummond".

Voilà comment on a traité le gouvernement. On ne précise rien, on insinue et on se garde bien de formuler des accusations qui pourraient faire l'objet d'une enquête au grand jour. On reste dans les généralités. L'autre jour, on a fait allusion à ce roi aveugle de Bohême qui, en présence de ses ennemis, frappait à tort et à travers, à droite et à gauche. La position du gouvernement me rappelle celle des Juifs qui, sous le règne du roi Néhémie bâtissaient les murs de Jérusalem, la truelle d'une main et la lance de l'autre. Le gouvernement, tout en administrant les affaires publiques d'une manière qui doit satisfaire la grande majorité de la population, doit perdre beaucoup de temps à se défendre des attaques qu'on dirige contre lui.